

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAR LE DUC - 5501 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/11/2024 - B2024/002986 - 2018 B 00122 - 839 484 227 - 7POINTS
SERVICES

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Taux de la date du service

01.01.2023

31.12.2023



Désignation de la société :

Adresse du siège social :

7points services

44,rue president poincaré 55100 VERDUN

SIRET

8 3 9 4 8 4 2 2 7 0 0 0 1 3

Mel : styfl6@live.fr

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées

SERRURERIE CORDONNERIE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (art. 223 A à U du CGI)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit 12 740

Bénéfice imposable à 15 %

0

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Autres dispositifs

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom/Adresse

N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom/Adresse

N°

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer la désignation, l'état de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

Nom

État de résidence

N°

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

☒

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

ZEFYR

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Tél:

Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visur ou certificateur conventionné :

Date : 25.04.2024

Lieu : VERDUN

N° d'agrément du CGA/OMGA ou visur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire: mostafa haloum PRESIDENT

Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF)

Prestataire :

①

BILAN SIMPLIFIÉ

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

21 OCT. 2024

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

55000 BAR LE DUC

Désignation de l'entreprise		7points services		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		44,rue president poincaré 55100 VERDUN			
SIRET		8 3 9 4 8 4 2 2 7 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31 12 2023	
		Brut		Amortissements - Provisions	
		1		2	
				3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012
			Autres *	014	016
				1 375	1 375
	Immobilisations corporelles *			028	030
				5 633	4 032
	Immobilisations financières * (1)			040	042
				044	048
	Total I (5)			7 008	4 032
					2 976
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	052
	Marchandises *			060	062
				1 256	1 256
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070
			Autres * (3)	072	074
				7 015	7 015
		Valeurs mobilières de placement			080
	Disponibilités			084	086
				13 694	13 694
	Charges constatées d'avance *			092	094
	Total II			096	098
				21 965	21 965
	Total général (I + II)			110	112
				28 973	4 032
					24 941
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 500
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)
				132	
	Report à nouveau			134	1 219
	Résultat de l'exercice			136	- 9 221
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	- 6 502
	Provisions pour risques et charges			Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	- 125
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	15 325	)	172
					16 042
	Comptes courants d'associés			173	
	Autres dettes			175	15 527
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III			176	31 443
	Total général (I + II + III)			180	24 941
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		7 points services		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
						Exercice N clos le			
						311 012 2023			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214		
			Services *	intracommunautaires	217		218		
							80 666		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitations reçues						226			
Autres produits						230			
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	80 666		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	10 156	
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	21 657	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243				244	92	
	Rémunérations du personnel *						250	39 765	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	17 472	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, et 3 du CGI)		255				254	1 759	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	360
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
		Total des charges d'exploitation (II)				264	91 261		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	- 10 596		
Produits financiers (III)		280				284	- 1 375		
Charges financières (V)						294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						308			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	- 9 221		
B - RÉSULTAT FISCAL		Rapporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	9 221		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)						324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des opco-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 septies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 septies A)	989				
	ZRD (44 treizièmes)	127		ZRR (44 quinzies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quatorzièmes)	345		Zone de développement prioritaire (44 septies)	993				
	BUD (44 seizies)	982							
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						855	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)						843	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						845	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						847	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						848	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						841	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						849			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	9 221		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	12 740		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		7 points services		Néant ☐		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456			
	Matériel de transport	460	462	9 533 464	5 200 466	4 333		
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476			
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	492	9 533 494	5 200 496	4 333		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495	497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	2 273 532	534	538	2 273		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	552	1 759 554	556	1 759		
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566			
TOTAL		570	2 273 572	1 759 574	576	4 032		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1		0	0	0	0		0	
2		0	0	0	0		0	
3		0	0	0	0		0	
4		0	0	0	0		0	
5		0	0	0	0		0	
6		0	0	0	0		0	
7		0	0	0	0		0	
8		0	0	0	0		0	
9		0	0	0	0		0	
10		0	0	0	0		0	
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	598

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 206 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		7points services		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	0				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés		983	0				
Déficits reportables		984	0				
Déficits de l'exercice		980	12 740				
Total des déficits restant à reporter		970	12 740				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380
N° du centre de gestion agréé							388
Montant de la TVA collectée							374 11 079
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378 5 234
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		7 points services		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01.01.2023		et clos le : 31.12.2023		Données en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						376	
Dont apprentis						657	
Dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	80 666
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105	
TOTAL 1						106	80 666
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Variation positive des stocks						111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 2						144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats						121	10 156
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	16 311
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						310	5 346
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	92
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	360
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150	
TOTAL 3						152	32 265
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)						137	48 400
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre						020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)						022	0
Effectifs au sens de la CVAE *						023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026	
Période de référence		024		/		/	
Date de cessation			/		/		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »



⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(1) Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 SIREN 8 3 9 4 8 4 2 2 7
Dénomination de l'entreprise 7points services
Adresse (voie) 44,rue president poincaré
Code postal 5 5 1 0 0 Ville VERDUN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 3 9 4 8 4 2 2 7

Dénomination de l'entreprise 7points services

Adresse (voie) 44,rue president poincaré

Code postal 5 5 1 0 0

Ville VERDUN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Approbation des comptes de l'exercice 2023

L'associé unique et président de la société 7points services, (société par action simplifiée)

Au capital de 3000.00euros immatriculée au RCS de Bar le Duc sous le numéro : 839484227

Et dont le siège est situé : 44 ,Rue Président Poincaré 55100 à Verdun

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

A pris les décisions ci-après relative à :

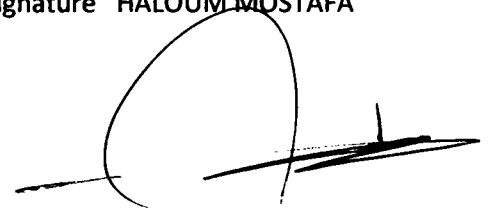
-L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

-L'affectation du résultat.

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 9221.00 euros
au compte report à nouveau.

A Verdun le 05/10/2024

signature HALOUM MOSTAFA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small vertical tick at the end.